

Conflans sur Loing



Il faut toujours un hiver pour bercer le printemps



Année 2024

LTM GROUPE

L'ÉNERGIE MAÎTRISÉE

Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Climatisation - Ventilation
Pompe à chaleur - Chaufferie Bois - Énergies renouvelables - Électricité - Domotique

Toute une gamme de solutions pour remplacer votre chauffage au fioul



PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - COLLECTIVITÉS
INDUSTRIES - SYNDICATS DE CO-PROPRIÉTÉ

87 route de châillon - 45700 CONFLANS SUR LOING - Tél : 02.38.98.38.04 - www.ltmgroupe.fr

Locaux professionnels



Demeures d'exception



architecture

alpha

Nous intégrons systématiquement une démarche environnementale

COMMERCE, INDUSTRIES, LOGISTIQUE, ARTISANAT,
TERTIAIRE, RESIDENTIEL, HÔTELLERIE, RESTAURATION

ALPHA ARCHITECTURE
255 Route de Gy-Les-Nonains
45700 Conflans-Sur-Loing

TÉL. +33(0)2 38 94 67 28
contact@alpha-archi.com
www.alpha-archi.com



Chères conflanaises, chers conflanais,

C'est avec un réel plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois en tant que Maire de la commune de Conflans sur Loing.

Une nouvelle année vient de s'écouler. Je m'associe à l'ensemble de la municipalité pour vous adresser tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Une année de plus à vous servir, vous informer et à travailler au bénéfice de notre commune et de nos concitoyens.

2023 fût une année particulière pour la commune car après la démission de mon prédécesseur et de trois conseillers, vous avez été sollicités à venir aux urnes le 18 juin 2023 lors des élections partielles afin d'élire quatre nouveaux conseillers, ce qui m'a permis de devenir le nouveau maire de Conflans sur Loing le 25 juin 2023.

C'est dans l'esprit de ce nouveau conseil, que nous sommes unis pour réfléchir et œuvrer dans l'intérêt général de tous, tout en poursuivant l'évolution des projets lancés.

Rassembler, partager sont des mots qui doivent retrouver du sens dans nos vies et notre quotidien.

Dans ce bulletin municipal, je vous évoque le bilan de tous les projets réalisés en 2023, notamment ceux qui ont permis de faire certaines économies comme le remplacement de l'éclairage public en Led et l'extinction nocturne de l'éclairage de 22h à 6h du matin.

Nous continuerons les investissements en 2024 en fonction de notre budget et des subventions obtenues afin d'améliorer le quotidien de tous.

Pour la sécurité routière, je rappelle que la vitesse est limitée à 30km/h, il n'est pas possible de mettre des ralentisseurs partout, soyez vigilants dans l'intérêt de tous.

2024 sera une année encore où les manifestations municipales, le fleurissement et les décorations de fin d'année prendront une part importante pour faire de Conflans sur Loing une commune où il fait bon vivre.

Au plaisir de vous retrouver.

Votre maire Christel OLIVEIRA.

Votre mairie : comment la joindre

Par courrier :

334 rue de la Mairie

45700 CONFLANS SUR LOING

Par téléphone : au *02.38.94.73.05*

Par mail :

mairie-conflans@wanadoo.fr

Sur place :

Les mardi et vendredi (9H à 12H)

Les mercredi et jeudi (16H à 19 H)

La secrétaire de mairie

Angélique GOULET

L'agent technique

Philippe DUVAL

*Pour joindre Le Maire, Christel OLIVEIRA
(06.32.20.13.05)*

LA VIE COMMUNALE

Après les démissions successives du Maire, Monsieur RICARDOU, et des conseillers municipaux (Madame BAILLY, Madame PELLIOT, Monsieur RIGAL), des élections partielles ont eu lieu à Conflans-sur-Loing le dimanche 18 juin 2023.



Les candidats suivants ont été élus :

Christiane PONLEVÉ LAURENT, Damien LECLERC,
Christèle AGNESSENS, Pierrick COUTE

(ordre d'apparition sur la photo)



Les élections du Maire et des Adjointes programmées le dimanche 25 juin 2023 ont permis de proclamer : Christel OLIVEIRA, Maire, Christiane PONLEVÉ LAURENT, 1^{ère} Adjointe – Patrice COCHET, 2^{ème} Adjoint – Jacques RONDEAU, 3^{ème} Adjoint.

Délégations accordées aux adjoints

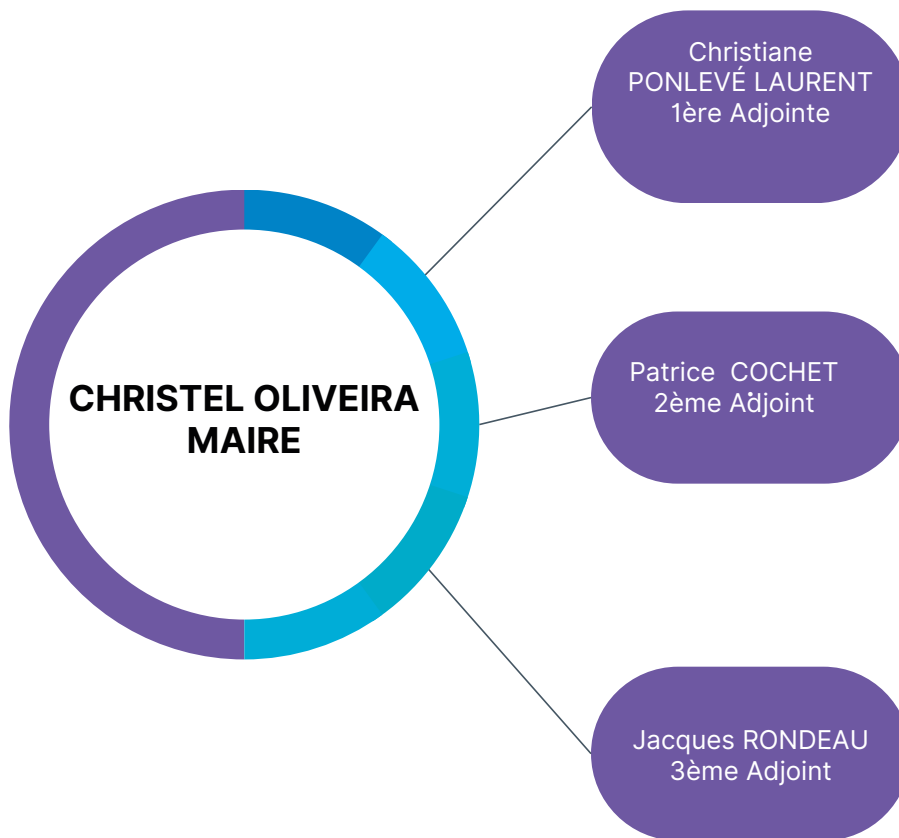
Christiane PONLEVÉ LAURENT – Chargée du Management des Affaires Administratives et Règlementaires, et de la Communication

Patrice COCHET – Chargé de l'Urbanisme et du Patrimoine Foncier Communal

Jacques RONDEAU – Chargé de l'Environnement, des Travaux et Bâtiments Communaux



Le Conseil Municipal



Christèle AGNESSENS
Conseillère Municipale

Jean-Michel BILLAULT
Conseiller Municipal

Pierric COUTE
Conseiller Municipal

Damien LECLERC
Conseiller Municipal

Catherine MASTYKARZ
Conseillère Municipale

Ann QUÉRON
Conseillère Municipale

Gérard TAREL
Conseiller Municipal



Eclairage, Mise en lumière du patrimoine,
Location groupe électrogène,
Entretien et dépannage transformateur privé

45200 AMILLY

Tél : 02 38 28 32 00

Mail : montargis@som-elec.fr

www.som-elec.fr

Les Commissions Municipales

Le Maire est Président de droit

Finances et Budget

Christiane PONLEVÉ LAURENT
Patrice COCHET
Jacques RONDEAU
Catherine MASTYKARZ
Ann QUÉRON

Travaux, Bâtiments et Réseaux divers

Christiane PONLEVÉ LAURENT
Patrice COCHET
Jacques RONDEAU
Christèle AGNESSENS
Pierric COUTE
Damien LECLERC

Environnement et Cadre de Vie

Christiane PONLEVÉ LAURENT
Patrice COCHET
Jacques RONDEAU
Christèle AGNESSENS
Damien LECLERC

Vie Culturelle et Associative

Christiane PONLEVÉ LAURENT
Patrice COCHET
Jacques RONDEAU
Christèle AGNESSENS
Gérard TAREL

Urbanisme et Patrimoine Communal

Christiane PONLEVÉ LAURENT
Patrice COCHET
Jacques RONDEAU
Christèle AGNESSENS
Ann QUÉRON
Damien LECLERC
Gérard TAREL

Appel d'offres

Patrice COCHET
Damien LECLERC
Catherine MASTYKARZ
(titulaires)
Christiane PONLEVÉ LAURENT
Christèle AGNESSENS
Pierric COUTE
(suppléants)

Correspondant Incendie et Secours : Gérard TAREL
Correspondant Communal de Défense : Catherine MASTYKARZ
Règlement Général Personnel des Données (RGPD) et Plan Communal de
Sauvegarde (PCS) : Christiane PONLEVÉ LAURENT

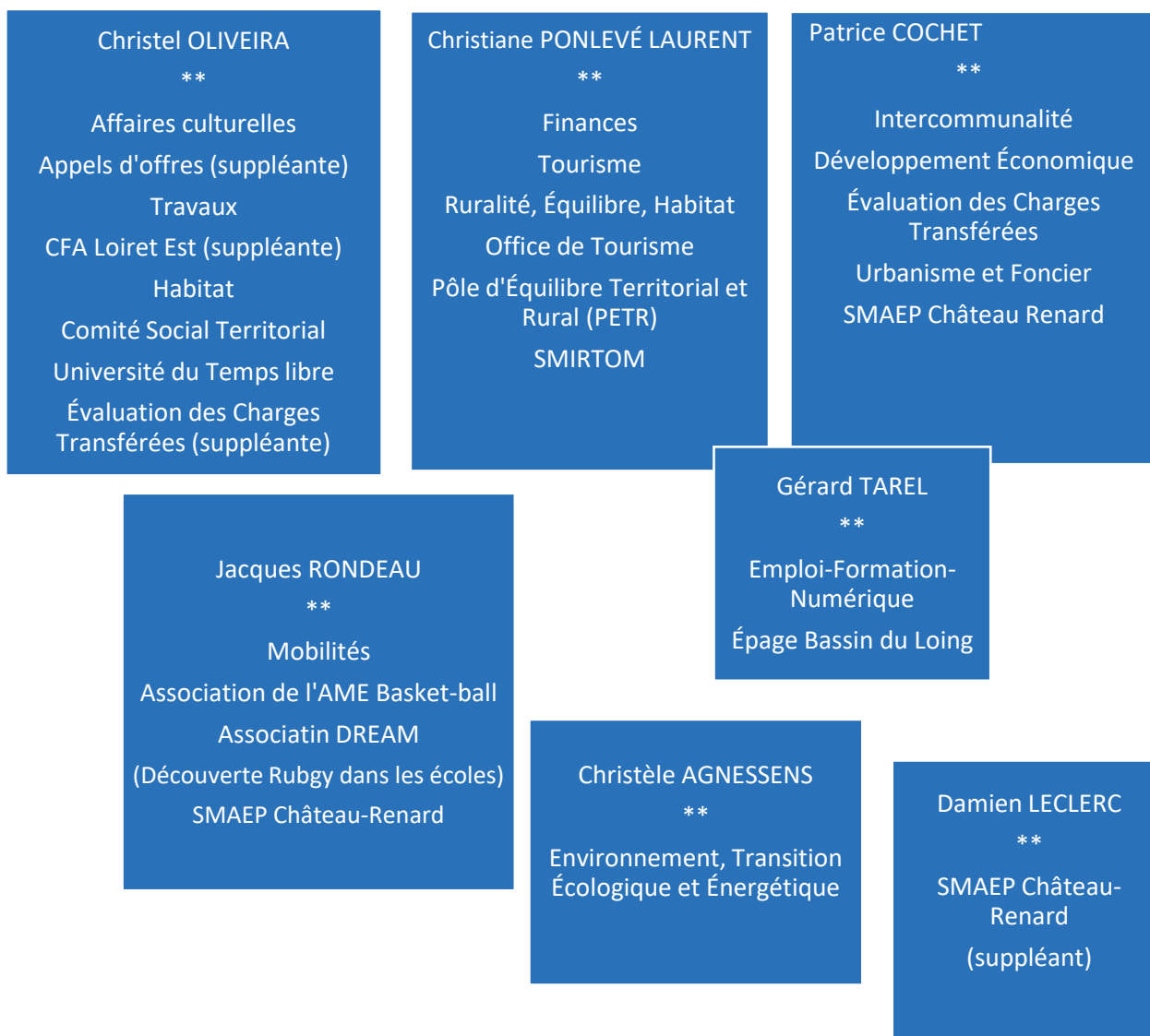




L'AGGLOMÉRATION MONTARGOISE ET RIVES DU LOING

(Communauté d'Agglomération de 15 communes dont Conflans-sur-Loing)

Vos élus aux commissions permanentes



*Christel OLIVEIRA est Conseillère Communautaire titulaire - Vice-Présidente des
Affaires Culturelles*

Christiane PONLEVÉ LAURENT est Conseillère Communautaire suppléante

LES INFORMATIONS UTILES

Cette année, la mairie de Conflans-sur-Loing a enregistré : 3 naissances, 3 décès et aucun mariage



Les demandes d'acte de naissance, reconnaissance, mariage et décès sont **accessibles en ligne**



L'obtention d'un acte d'état civil est **GRATUITE**

Demande de copie d'un acte d'état-civil

Seuls les actes (reconnaissance, naissance, mariage et décès) enregistrés à Conflans-sur-Loing peuvent vous être délivrés.

Pour obtenir une copie intégrale, la demande peut être faite sur place auprès de la mairie qui a réalisé l'acte ou encore par correspondance ou internet (service-public.fr). La délivrance d'un acte d'état civil (naissance, reconnaissance, mariage et décès) est **GRATUITE**. Un conseil restez vigilants face aux faux sites administratifs.



LE RECENSEMENT

Les jeunes français, filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois suivant leur 16ème anniversaire (se présenter en mairie avec le livret de famille, carte d'identité ou passeport valide et justificatif de domicile). Une attestation de recensement leur est délivrée.

Ils seront ensuite convoqués pour leur journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le JDC est un rendez-vous obligatoire qu'il ne faut pas manquer : Le certificat est indispensable pour passer les examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...), les concours (fonction publique, grandes écoles...), ou pour s'engager dans l'armée.

Informations sur le site : <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>



L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription peut se faire jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le jour d'un scrutin. Il suffit de se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. En 2024, si vous souhaitez voter pour les élections européennes (9 juin 2024), l'inscription sera à faire avant le 3 mai 2024.



Les démarches pour les permis de conduire, les cartes grises (achat, vente, modification d'adresse...) et les cartes d'identité se font à partir du site ANTS : www.ants.gouv.fr. Vous devez créer un compte ou utiliser vos identifiants de connexion (par exemple vos identifiants de connexion pour votre déclaration d'impôts, par l'intermédiaire de FranceConnect).

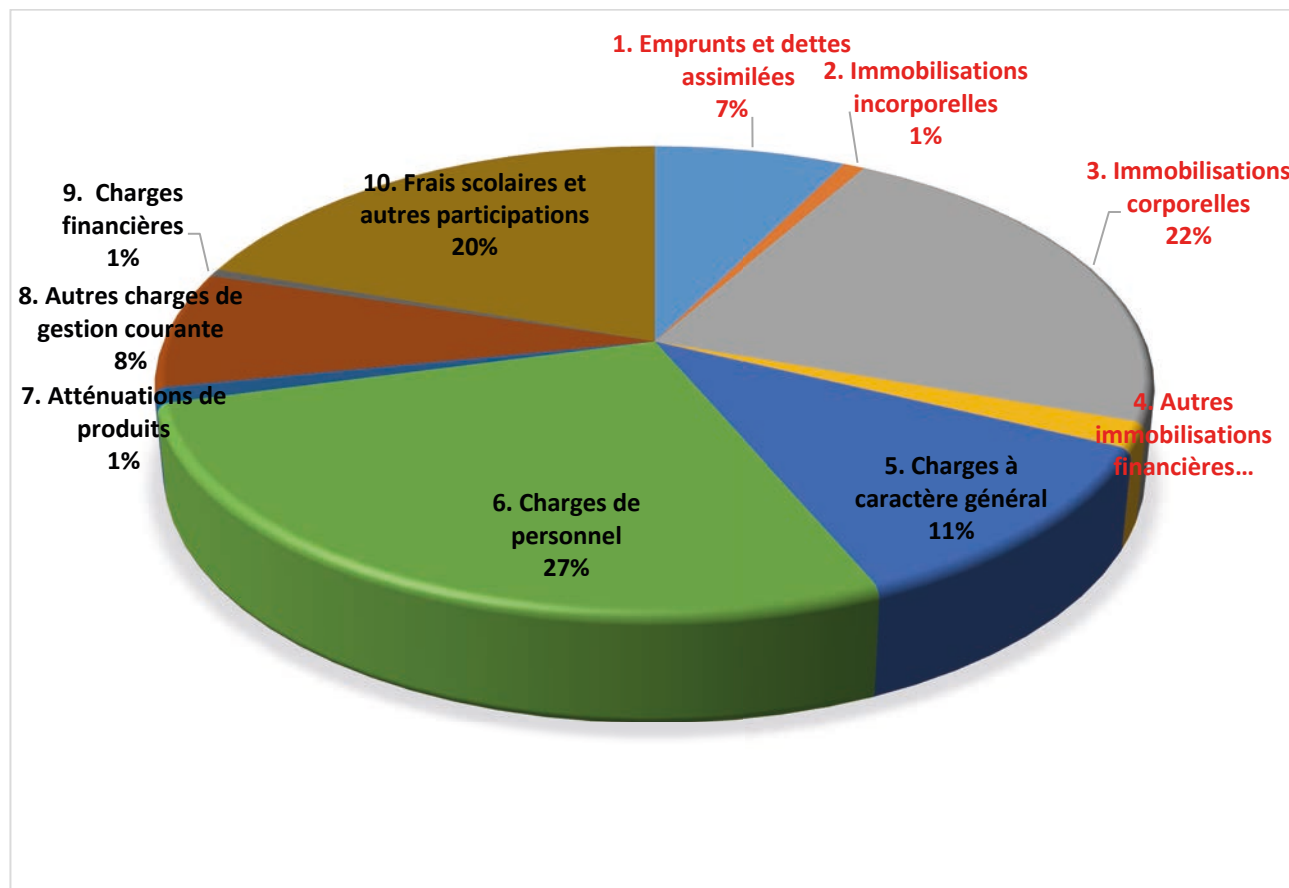
Pour le permis de conduire se munir des pièces justificatives et de photos numérisées obtenues soit auprès des mairies, soit auprès

des photographes agréés.

Concernant les cartes d'identité et les passeports, vous pouvez pré-remplir votre demande sur le site ANTS, puis vous devrez vous rendre dans une des mairies équipées du Dispositif de Recueil des demandes (DR), pour prendre rendez-vous par exemple : Amilly au 02.38.28.76.00 ; Montargis (à noter qu'il faut se rendre en mairie pour une prise de rendez-vous ou via le site internet www.montargis.fr ; Châlette-sur-Loing au 02.38.89.59.59 (puis taper 0) ; Châtillon-Coligny au 02.38.92.50.11 ou via internet www.chatillon-coligny.fr ; Courtenay au 02.38.97.40.46 ; Ferrières-en-Gâtinais au 02.38.96.52.90.

Le budget communal 2023

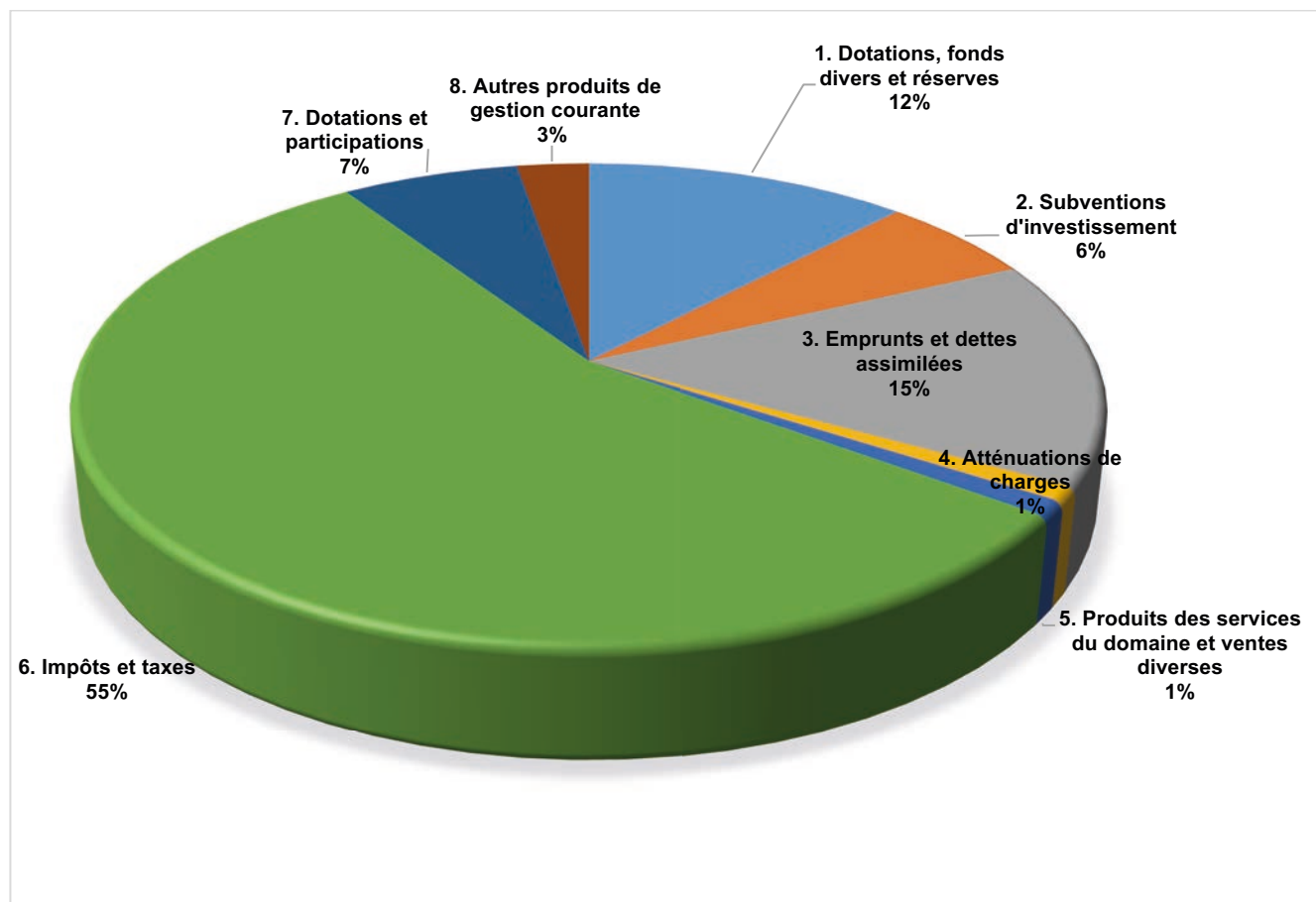
Dépenses de fonctionnement et d'investissement



LÉGENDE

Dépenses investissement		Montant
1.	<u>Emprunts et dettes assimilées</u> : remboursement du capital des emprunts	24 598.13 €
2.	<u>Immobilisations incorporelles</u> : logiciels métier	2 744.64 €
3.	<u>Immobilisations corporelles</u> : achat de parcelles, de matériel, enrobé, passage en LED...	74 949.83 €
4.	<u>Autres immobilisations financières</u> : remboursement du capital portage EPFLI	5 878.44 €
Dépenses de fonctionnement		
5.	<u>Charges à caractère général</u> : assurances, eau, combustibles, électricité, entretien bâtiments, matériel, fêtes et cérémonies, fournitures, impôts, internet & téléphone, maintenance...)	38 182.65 €
6.	<u>Charges de personnel</u> : personnel titulaire, ADS, CAE/CUI, police intercommunale, assurances, cotisations..	91 108.40 €
7.	<u>Atténuations de produits</u> :recettes perçues par la commune qui doivent être reversées à un autre organisme	3 581.00 €
8.	<u>Autres charges de gestion courante</u> : indemnités des élus, cotisations, subventions	27 001.94 €
9.	<u>Charges financières</u> : intérêts réglés à l'échéance	1 669.16 €
10.	<u>Frais scolaires et autres participations</u> : frais de scolarité, restauration scolaire, classe découverte, transport scolaire..	65 732.30 €

Recettes de fonctionnement et d'investissement



LÉGENDE

Recettes investissement	Montant
1. <u>Dotations, fonds divers et réserves</u> : FCTVA, taxe d'aménagement	47 734.12 €
2. <u>Subventions d'investissement</u> : Département (volet 3: AAP, FAPO)	23 215.17 €
3. <u>Emprunts et dettes assimilées</u> : recettes emprunt CA parcelles	60 000.00 €
Recettes de fonctionnement	
4. <u>Atténuations de charges</u> : dépenses réalisées par la commune qui doivent être réduites (remboursement de frais de personne, indemnités journalières..)	3 760.00 €
5. <u>Produits des services du domaine et ventes diverses</u> : broyeur, concession cimetière, redevance d'occupation du domaine public, location chasse, pêche..)	3 945.42 €
6. <u>Impôts et taxes</u>	219 414.69 €
7. <u>Dotations et participations</u> : FCTVA, emplois CAE/CUI...)	26 056.86 €
8. <u>Autres produits de gestion courante</u> : revenus des immeubles (loyer, salle polyvalente..)	10 566.63 €



Les travaux réalisés en 2023

Achat d'un bâtiment et de sa parcelle (à côté de l'église) en février
Coût de l'opération : 50 000.00 € TTC

Renforcement de l'enrobé Route de la Charmault/Mocquepoix en juin/juillet
Coût de l'opération : 7 896.84 € TTC

Passage en led de l'éclairage public (1^{ère} partie : Les Pentes de la Rougerie, la rue de la Mairie, le Bourg, la route de Gy-les-Nonains, la Rougerie) avril/mai
Coût de l'opération : 14 400.00 € TTC

Les travaux programmés en 2024

Curage des fossés (1^{ère} partie : Allée des Peupliers) pour 2 844.00 € TTC

Installation de gouttières à l'église pour 1 646.79 € TTC

Poursuite de l'équipement en led de l'éclairage public pour 9 628.20 €

Remplacement du portillon du cimetière pour 1 008.00 € TTC

Reprise des sépultures échues pour 3 350.00 € TTC

(Pour tous ces travaux, des demandes de subventions ont été sollicitées par la commune)



La Salle Polyvalente « Maurice Saillant »

dénommée ainsi en l'honneur du Maire de Conflans-sur-Loing (mandature de 1983 à 1995)



D'une capacité de 50 personnes, cette salle offre également une cuisine toute équipée (électroménager et vaisselle), des tables rectangulaires ou rondes et des chaises, une partie vestiaires et sanitaires sans oublier un espace extérieur à l'arrière de la salle avec terrasse et banc.

Pour toute réservation : signature d'un contrat de location ; état des lieux entrée et sortie ; remise des chèques : 1 000€ (caution) et 150€ (nettoyage). Le Trésor Public enverra un avis à payer directement aux utilisateurs.

Tarifs applicables au 1^{er} Janvier 2024

<i>Utilisateur</i>	<i>Du 1^{er} Mai au 30 Septembre</i>	<i>Du 1^{er} Octobre au 30 Avril</i>
Association (dont le siège social est à Conflans-sur-Loing)	Gratuit (1 fois par an) 50 € (pour les locations suivantes)	- Idem -
Association (hors commune)	80 €	80 €
Conflanais	100 € la journée 150 € le week-end	120 € la journée 180 € le week-end
Habitants hors commune	120 € la journée 350 € le week-end	140 € la journée 400 € le week-end



Il est demandé aux utilisateurs de veiller à respecter la tranquillité des habitants riverains

Le Cimetière Communal

En 2023, la commune de CONFLANS-SUR-LOING a lancé une procédure de reprise de sépultures à l'état d'abandon des concessions au cimetière communal. La première étape de cette procédure (partie droite du cimetière – Allée de A à J) qui a duré 16 mois à 2 personnes (Angélique GOULET, secrétaire de mairie et Christiane PONLEVÉ LAURENT en tant que bénévole jusqu'au moment de son élection) a été validée par le contrôle de légalité.



La deuxième étape de cette procédure (partie gauche du cimetière – Allée de N à Z) est d'ores et déjà prévue en 2024. Si vous avez des informations sur lesdites sépultures, nous vous remercions de bien vouloir contacter la mairie à votre convenance : [Tél 02.38.94.73.05](tel:02.38.94.73.05) ou mairie-conflans@wanadoo.fr

La commune de CONFLANS-SUR-LOING a entrepris de remettre à jour tous les dossiers d'achats de concessions de ces dernières années. A ce titre, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous communiquer toutes informations susceptibles de nous intéresser (adresse, téléphone, ayants-droits, date de naissance...) qui nous font défaut actuellement. Elles sont essentielles pour le suivi de nos dossiers.

Projet 2024

Un plan général de toutes les sépultures du cimetière avec l'indication des noms des défunts est à l'étude afin de permettre aux administrés comme aux personnes de passage dans notre commune de retrouver les membres de leur famille. Les allées ont déjà été numérotées dans un premier temps. Les concessions à l'état d'abandon concernées par la procédure ont également été matérialisées par un panneau afin d'en informer les familles.

LES TARIFS DES CONCESSIONS au 1^{er} janvier 2024

Concession trentenaire : 350.00€ * Concession cinquantenaire : 950.00€

Pour rappel : la commune ne délivre plus de concessions perpétuelles



Église Saint-Pierre-ès-Liens du 13^{ème} siècle



VOTRE DROIT A L'INFORMATION

Site internet officiel de la commune : <https://conflans-sur-loing.fr>

Ce site mis en place depuis plusieurs années vous livre de nombreuses informations utiles sur votre commune : démarches administratives, évènements, procès-verbaux et délibérations des séances de conseil municipal, agenda des manifestations, etc

Application « Localiti »

Cette application accessible sans identifiant ni mot de passe, est téléchargeable directement sur votre portable. Elle est connectée automatiquement au site internet de la mairie et vous livre des informations en temps réel.



Les documents pour faire face ensemble contre les risques

Article L 1252 du Code de l'Environnement « Les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent ».

Si cinq types de menaces et de risques majeurs sont essentiellement cités dans cet article, à savoir : Naturels, Technologiques, Sanitaires, Cyber et Terroristes, notre commune est plus particulièrement exposée au risque majeur d'inondation.

1/ DICRIM (Document d'Information Communal sur les RISques Majeurs) : ce document spécifique à la commune informe les administrés de l'existence de ces risques et des mesures de prévention, de protection et de sauvegarde mises en place tout en contribuant à les responsabiliser pour leur propre mise en sécurité. La version 1 est consultable en mairie et sera révisée courant 2024 puis mise en ligne sur le site internet.

2/ PPRI (Plan de Prévention du Risque Inondation) : ce document validé par le Préfecture de la Région Centre en 2021 est consultable en mairie. Il permet aux propriétaires de la commune de connaître si leurs biens sont classés ou non en zone à risque.

Rappel Inondation Année 2016

Écluse de la Sablonnière



Pont du Loing

3/ PCS (Plan Communal de Sauvegarde) : ce document détermine en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

En cas d'évènement grave sur le territoire de la commune, le maire doit assurer, au moins dans un premier temps et en vertu de ses pouvoirs de Police, la fonction de Directeur des Opérations de Secours (DOS) tant que la Préfète n'en a pas pris la direction et ce, dans le cadre de situations bien définies comme celle du plan ORSEC. Le maire est toujours assisté dès lors qu'une cellule de crise est mise en place par un Commandant des Opérations de Secours opérationnel (COS).

Le Plan Communal de Sauvegarde actuel date de 2021, une nouvelle version est en cours d'élaboration.

LES TRAVAUX SUR LE LOING

Des travaux de restauration de la continuité écologique ont été menés sur le seuil de Conflans sur Loing en concertation avec la commune et VNF afin de répondre aux objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau et au classement en Liste 2 du Loing.

Les aménagements ont consisté à supprimer le seuil en travers du Loing et à installer des banquettes alternées afin de restaurer la continuité écologique sur 13 km et à diversifier les écoulements sur le secteur, tout en maintenant l'alimentation de la prise d'eau du canal situé en rive gauche.

Les objectifs du projet étaient : de favoriser la circulation des sédiments, de permettre une circulation piscicole toute l'année, d'éviter le réchauffement et la stagnation de l'eau, de favoriser l'autoépuration naturelle du cours d'eau, de diversifier l'écosystème aquatique actuellement appauvri et simplifié et d'être en conformité avec la législation en vigueur.

Etude et travaux financés par : 80 % AESN, 15 % Région et 5 % EPAGE

Cout des travaux : 157 322.40 € TTC



Vue du seuil avant travaux – Petit barrage existant sur le Loing

Aujourd'hui, les travaux sont conformes à la réglementation en vigueur et permettent la libre circulation piscicole et sédimentaire sur l'axe du Loing. Afin de ne pas entraver le bon fonctionnement du secteur, **il est interdit de créer des barrages en travers du Loing** à l'aide de tous matériaux présents sur le site ou apportés par vos soins.



Vue après travaux – juillet 2022 – Rehausse du niveau d'eau et banquettes végétalisées



Vue depuis le pont – juillet 2022

* Rive droite d'accès communal, accessible par la population pour flâner ou pêcher sans détérioration de cet aménagement

* Rive gauche de propriété privée



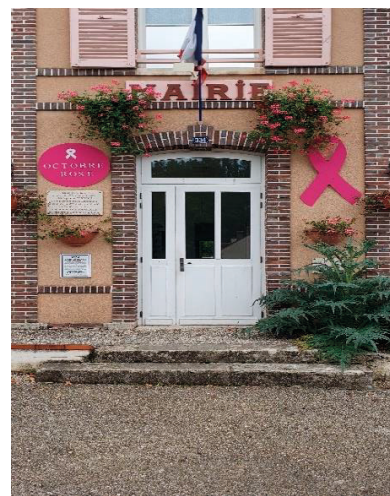
Cérémonie d'Hommage du 8 Mai 1945



Commémoration du 11 Novembre 1918



Les enfants à la découverte des œufs de Pâques



Action de sensibilisation Octobre Rose

Au fil de l'année écoulée



Fête d'Halloween – Défilé des enfants dans le bourg de Conflans le 29 octobre



Le NOËL des Enfants le 9 décembre (Alticiné à Montargis)



Le Repas des Anciens
Salle Maurice Saillant le 2 décembre



Route des Illustres du Loiret - 14 Novembre 2023 à PANNES

*Remise des plaques à Madame le Maire de Conflans-sur-Loing par Monsieur BOUQUET
Conseiller Départemental du Loiret en l'honneur de Henri de Triqueti et du Général Jacques MASSU,
Personnalités de Conflans-sur-Loing*

Le Club de l'Amitié

et ses petits moments de convivialité

Programme des manifestations 2023

Janvier : Assemblée Générale et sa fameuse galette

Mars : Évasion autour d'un couscous au restaurant « Le Méditerranéen » à Montargis

Mai : Sortie à Apremont-sur-Allier, l'un des plus Beaux Villages de France

Juin : Organisation de la brocante annuelle

Septembre : Repas Moules frites au restaurant « Les Bénédictines » à Montargis

Novembre : L'habituel rendez-vous du Beaujolais Nouveau



La galette



Apremont-sur-Allier



La brocante

Les projets pour 2024

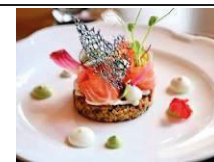
Janvier : Assemblée Générale sans oublier la galette

Mars : Voyage musical au Cabaret de la Ruche Gourmande dans l'Yonne

Mai : Repas à thème surprise

Septembre : Sortie à définir

Novembre : Le Beaujolais Nouveau à l'honneur



SMIRTOM

(SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DE MONTARGIS)

Au 1^{er} janvier 2024 s'applique la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire, qui prône une diminution du volume des Ordures Ménagères en valorisant les déchets organiques. Afin de respecter à cette réglementation, le SMIRTOM a d'ores et déjà installé certains dispositifs dans deux zones pilotes sur le territoire. Le déploiement des dispositifs de tri à la source des biodéchets sur les 36 communes du SMIRTOM s'installera progressivement au fil des années 2024 et 2025.

Sur votre commune, les composteurs individuels seront privilégiés. Les administrés possédant un jardin auront la possibilité de se procurer un composteur individuel en bois de 400L auprès du SMIRTOM, idéal pour valoriser leurs déchets organiques. Fabriqués localement par l'ESAT Les Râteliers d'Amilly, ces composteurs individuels seront disponibles à l'accueil du SMIRTOM de Corquilleroy d'ici quelques semaines à un tarif individuel de 80€, dont 30% seront pris en charge par le SMIRTOM.

En plus des composteurs individuels, le SMIRTOM propose également à la vente des bacs Ordures Ménagères. Plusieurs litrages sont disponibles : le 120L à 40€, le 180L à 50€ et le 240L à 55€. Les sacs d'Ordures Ménagères sont vendus au prix de 2,60€ le rouleau de sacs de 50L, et 2,10 le rouleau de sacs de 30L. Si vous souhaitez en acquérir, le règlement sur place est possible par chèque ou en espèces avec l'appoint.

Pour rappel, les déchèteries sont ouvertes du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h45 à 17h00.



Calendrier de collecte

2024

JOURS DE COLLECTE

Collecte Sélective



Vendredi soir
en semaines Impaires
(à sortir avant 18h30)

Ordures Ménagères



Jeudi soir
(à sortir avant 18h30)

LES Emballages recyclables DANS LE BAC JAUNE !



Tous les emballages et suremballages en plastiques



Les cartons fins, briques alimentaires, journaux, revues et magazines



Les emballages métalliques

LES BONS GESTES



- Bien vider les emballages
- Aplatis ou écraser les emballages
- Jeter les emballages en vrac
- Ne pas les jeter dans un sac noir !
- Ne pas imbriquer les emballages

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Lu 1	Je 1	Ve 1	Lu 1	Me 1	Sa 1	Lu 1	Je 1	Di 1	Ma 1	Ve 1	Di 1
Ma 2	Ve 2	Sa 2	Ma 2	Je 2	Di 2	Ma 2	Ve 2	Lu 2	Me 2	Sa 2	Lu 2
Me 3	Sa 3	Di 3	Me 3	Ve 3	Lu 3	Je 3	Sa 3	Ma 3	Di 3	Me 3	Ma 3
Je 4	Di 4	Lu 4	Je 4	Sa 4	Ma 4	Ve 4	Lu 4	Je 4	Ve 4	Lu 4	Me 4
Ve 5	Lu 5	Ma 5	Ve 5	Di 5	Me 5	Je 5	Ma 5	Je 5	Sa 5	Ma 5	Je 5
Sa 6	Ma 6	Me 6	Sa 6	Lu 6	Je 6	Sa 6	Ma 6	Ve 6	Di 6	Me 6	Ve 6
Di 7	Me 7	Je 7	Di 7	Ma 7	Ve 7	Di 7	Je 7	Sa 7	Lu 7	Ma 7	Sa 7
Lu 8	Je 8	Ve 8	Lu 8	Me 8	Sa 8	Lu 8	Je 8	Di 8	Ma 8	Ve 8	Di 8
Ma 9	Ve 9	Sa 9	Ma 9	Je 9	Di 9	Ma 9	Ve 9	Lu 9	Me 9	Sa 9	Lu 9
Me 10	Sa 10	Di 10	Me 10	Ve 10	Lu 10	Je 10	Sa 10	Ma 10	Di 10	Me 10	Ma 10
Je 11	Di 11	Lu 11	Je 11	Ma 11	Ma 11	Ve 11	Lu 11	Je 11	Ve 11	Lu 11	Me 11
Ve 12	Lu 12	Ma 12	Ve 12	Di 12	Me 12	Je 12	Ma 12	Je 12	Sa 12	Ma 12	Je 12
Sa 13	Ma 13	Me 13	Sa 13	Lu 13	Je 13	Sa 13	Ma 13	Ve 13	Di 13	Me 13	Ve 13
Di 14	Me 14	Je 14	Di 14	Ma 14	Ve 14	Di 14	Je 14	Sa 14	Lu 14	Je 14	Sa 14
Lu 15	Je 15	Ve 15	Lu 15	Me 15	Sa 15	Lu 15	Je 15	Di 15	Ma 15	Ve 15	Lu 15
Ma 16	Ve 16	Sa 16	Ma 16	Je 16	Di 16	Ma 16	Ve 16	Lu 16	Me 16	Sa 16	Lu 16
Me 17	Sa 17	Di 17	Me 17	Ve 17	Lu 17	Je 17	Sa 17	Ma 17	Di 17	Me 16	Ma 17
Je 18	Di 18	Lu 18	Je 18	Ma 18	Ma 18	Ve 18	Lu 18	Je 18	Ve 18	Lu 18	Me 18
Ve 19	Lu 19	Ma 19	Ve 19	Di 19	Me 19	Je 19	Ma 19	Je 19	Sa 19	Ma 19	Je 19
Sa 20	Ma 20	Me 20	Sa 20	Lu 20	Je 20	Sa 20	Ve 20	Lu 20	Me 19	Sa 19	Ve 20
Di 21	Me 21	Je 21	Di 21	Ma 21	Ve 21	Di 21	Je 21	Sa 21	Lu 21	Di 20	Sa 21
Lu 22	Je 22	Ve 22	Lu 22	Me 22	Sa 22	Lu 22	Je 22	Di 22	Ma 22	Ve 22	Di 22
Ma 23	Ve 23	Sa 23	Ma 23	Je 23	Di 23	Ma 23	Ve 23	Lu 23	Me 23	Sa 23	Lu 23
Me 24	Sa 24	Di 24	Me 24	Ve 24	Lu 24	Je 24	Sa 24	Ma 24	Di 24	Me 24	Ma 24
Je 25	Di 25	Lu 25	Je 25	Sa 25	Ma 25	Ve 25	Lu 25	Je 25	Ve 25	Lu 25	Me 25
Ve 26	Lu 26	Ma 26	Ve 26	Di 26	Me 26	Je 26	Ma 26	Je 26	Sa 26	Ma 26	Je 26
Sa 27	Ma 27	Me 27	Sa 27	Lu 27	Je 27	Sa 27	Ma 27	Ve 27	Di 27	Me 27	Va 27
Di 28	Me 28	Je 28	Di 28	Ma 28	Ve 28	Di 28	Je 28	Sa 28	Lu 28	Ma 27	Sa 28
Lu 29	Je 29	Ve 29	Lu 29	Me 29	Sa 29	Lu 29	Je 29	Di 29	Ma 29	Ve 29	Di 29
Ma 30	Ve 30	Sa 30	Ma 30	Je 30	Di 30	Ma 30	Ve 30	Lu 30	Me 30	Sa 30	Lu 30
Me 31	Di 31	Di 31	Me 31	Ve 31	Me 31	Me 31	Sa 31	Je 31	Je 31	Me 31	Ma 31

À NOTER !

Les collectes sont assurées les jours fériés à l'exception du 1 janvier et du 25 décembre. Ces dernières sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.

Un doute sur le tri ?

Une question sur la collecte ?
Contacter-nous au 02 38 87 37 38
ou par mail : info-tri@smirtom.fr

À JETER ? À RECYCLER ?

POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI GUIDE DU TRI



A votre disposition

Sur le parking communal



Boîte de récupération pour piles usagées



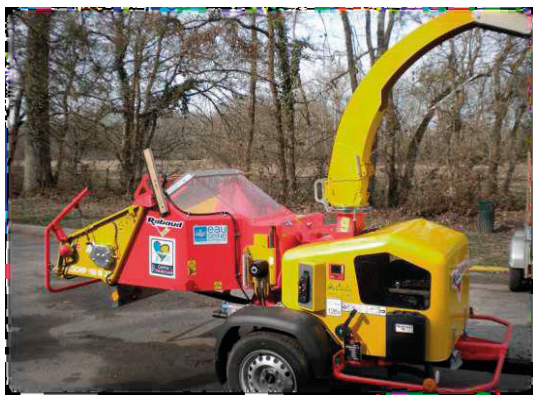
Borne de recharge pour voitures électriques

Broyeur communal

Location 50.00€ de l'heure

La prestation est réalisée au domicile des conflanais, par l'agent technique, seul habilité à utiliser le broyeur.

Le paillage récolté est laissé sur place



Vélo électrique

*La commune participe à hauteur de 30 % du coût TTC d'acquisition du vélo à assistance électrique (plafond maximum alloué de 300€ par vélo)
Règlement d'attribution en mairie*



*Projet en cours pour 2024 * Installation d'une boîte à livres **

Les renseignements utiles

LES NUMÉROS D'URGENCE

<p>15 SAMU</p> <p>Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.</p>	<p>17 POLICE SECOURS</p> <p>Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.</p>	<p>18 SAPEURS-POMPIERS</p> <p>Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.</p>
<p>112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN</p> <p>Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.</p>	<p>LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE</p> <p>GRATUITS ET JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24.</p> <p>FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TÉLÉCOMS</p>	<p>114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES</p> <p>Accessible par visioconférence, chat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.</p>
<p>3117</p> <p>Pour signaler par téléphone une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p>3919</p> <p>Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.</p>	<p>119</p> <p>Numéro d'urgence dédié aux enfants en danger, victimes de violences physiques ou psychologiques.</p>
<p>31 117</p> <p>Pour signaler par SMS une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.</p>	<p>115</p> <p>Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.</p>	<p>116 000</p> <p>Numéro d'urgence en cas de disparition d'enfants, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.</p>

Gendarmerie à Château-Renard : 17

Police Intercommunale à Cepoy : 02.38.28.00.17.

LA SANTÉ

CPTS Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Gâtinais - Montargois
l'association qui coordonne les professionnels de santé du territoire

SOINS NON PROGRAMMÉS

- VOUS N'AVEZ PAS DE MÉDECIN TRAITANT** ou ce dernier est indisponible.
- VOUS ÊTES MALADE ET PENSEZ QUE CE N'EST PAS VITAL.**
Urgences vitales : blessure grave, hémorragie importante, trouble neurologique brutal, douleur thoracique brutale etc.
- VOTRE ÉTAT DE SANTÉ NÉCESSITE UN AVIS MÉDICAL** dans les 24 à 48h
Fièvre de 40° chez un enfant, cystite, lombago aigu, angine, infection urinaire etc.
- Les certificats médicaux ne relèvent pas des soins non programmés.
- VOUS RÉSIDEZ DANS LE GÂTINAIS MONTARGOIS**

À PARTIR DU 5 SEPT. 2022

CONTACTEZ NOUS
du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 (hors jours fériés)

02 18 12 14 47
en cas d'urgence vitale, composez le 15 ou le 112

Une action réalisée par la CPTS Gâtinais Montargois en partenariat avec le département du Loiret

Cabinet de garde au CHAM Amilly :

02.38.95.91.11.

En semaine (20H à 24H) – Le samedi (14H à 24H) – Le dimanche et les jours fériés (8H à 24H)

LES SERVICES

SAUR Château Renard :	02.45.77.00.00.
Dépannage d'urgence :	02.45.77.00.01.
ENEDIS service client :	09.69.32.15.15.
Dépannage d'urgence :	09.72.67.50.45.
SMAEP Montcresson :	02.38.90.03.09.

LA VIE PAROISSIALE

Contact Père ERNST Julien – Presbytère de 45320 COURTENAY – 6 Impasse du Presbytère
Tél : 06.69.04.84.71. courriel : paroissesgatinaisest@gmail.com

TAXI KLN

Aurélie JUDRIN
aurelie.judrin@gmail.com



Taxi conventionné
CPAM

06 81 32 66 96



Aurélie JUDRIN
06 81 32 66 96

Christelle TURPIN
06 83 20 21 73

DÉCORATION ♦ LOCATION ♦ ORGANISATION

162, le Pressoir
45700 Conflans-sur-Loing

chrisly.events@gmail.com
www.chrisly-events.fr



PATARD CATON
Une famille au service des familles

ASSISTANCE FUNÉRAIRE
7/7
24/24

CHAMBRES FUNÉRAIRES • PRÉVOYANCE OBSÈQUES • EXPOSITION DE MONUMENTS

Intervention sur tout le Loiret
30 agences à votre service sur les secteurs :
Blois, Romorantin, Nevers, Paris, Bourges, Vierzon et Chartres

CHALETTE SUR LOING
45 rue de la Fonderie • 02 38 85 23 19

AMILLY
10 rue des Maupas • 02 38 85 12 12

GIEN
16 av. de la République • 02 38 38 23 23

Heb. 14.45.01

MIKAEL
LE SERVICE SUR MESURE
TRAITEUR



06 70 25 40 02 contact@mikael-traiteur.fr

DÉMÉNAGEMENTS
LANDOUR
GARDE - MEUBLES



E-mail : demenagementlandour@wanadoo.fr

ZA de la Forêt
7, rue des Entrepreneurs
45210 FONTENAY SUR LOING
Montargis
Tél. : 02 38 93 32 71 - Fax : 02 38 85 86 45
Site : www.landour.fr



Rédaction et création de la maquette par Christiane PONLEVÉ LAURENT.

Remerciements pour leur participation à Gérard TAREL et Angélique GOULET.

Merci aussi aux annonceurs présents dans ce bulletin.

Impression : Imprimerie Leloup à Villemandeur

Entreprise de Maçonnerie

COUVERTURE - CARRELAGE

S.A.S. BRASI



- *CONSTRUCTIONS*
 - *RÉNOVATION*
 - *TRANSFORMATIONS*
 - *TERRASSEMENT*

3, ROUTE DE MOISSY - 45700 VIMORY

Tél. 02 38 98 31 39

06 80 01 33 56